La chicha : une bouffée de fumée parfumée pour un cancer à la clé

13/02/2012 à 17h53

Les bars à chicha sont malheureusement très prisés, particulièrement sur Paris. Depuis la loi d'interdiction de fumer dans les lieux publics ça s'est compliqué pour eux, mais ça ne les a pas empêché de trouver des solutions en accord avec la nouvelle règlementation. (…)

(…) **Contrairement aux idées reçues, chaque bouffée de narghilé a un volume 10 fois supérieur à une bouffée de cigarette.** Le passage de la fumée dans l'eau n'élimine absolument pas les produits toxiques !

Dans un bar à chicha, les endroits réservés aux « fumeurs avertis » ressemblent à un immense nuage, car la fumée est produite en grande quantité. Résultat ? Un tabagisme passif très important, aussi dangereux pour les fumeurs que pour ceux qui n'y touchent pas, c'est à dire les accompagnateurs se limitant au thé et les serveurs !

> *Et petite devinette, à la fin d'une soirée, devinez à combien de paquets de cigarettes vous êtes arrivés ? Entre 1,5 et 2 paquet en une soirée !*

Pour être plus direct, âmes sensibles s'abstenir, la chicha provoque des maladies pulmonaires et cardiovasculaires, mais également des cancers, tout comme sa voisine la cigarette. **D'autre part, il existe un risque infectieux à se transmettre l'embout entre partenaires de chicha, comme la tuberculose, l'herpès buccal et certaines hépatites virales !**

(…) Il existe aujourd'hui plusieurs avis sur la question.

Après les recherches scientifiques qui ont mis en avant la dangerosité de fumer le tabac,

> *la majorité des savants s'accordent à dire que fumer est fortement déconseillé (mak'rûh tahrîman), voire interdit (harâm). Peu de savants rendent la chose permise à qui cela ne cause pas de tort, puisqu'il est très difficile de juger du tort que cela cause de l'extérieur. (…)*

Ajib